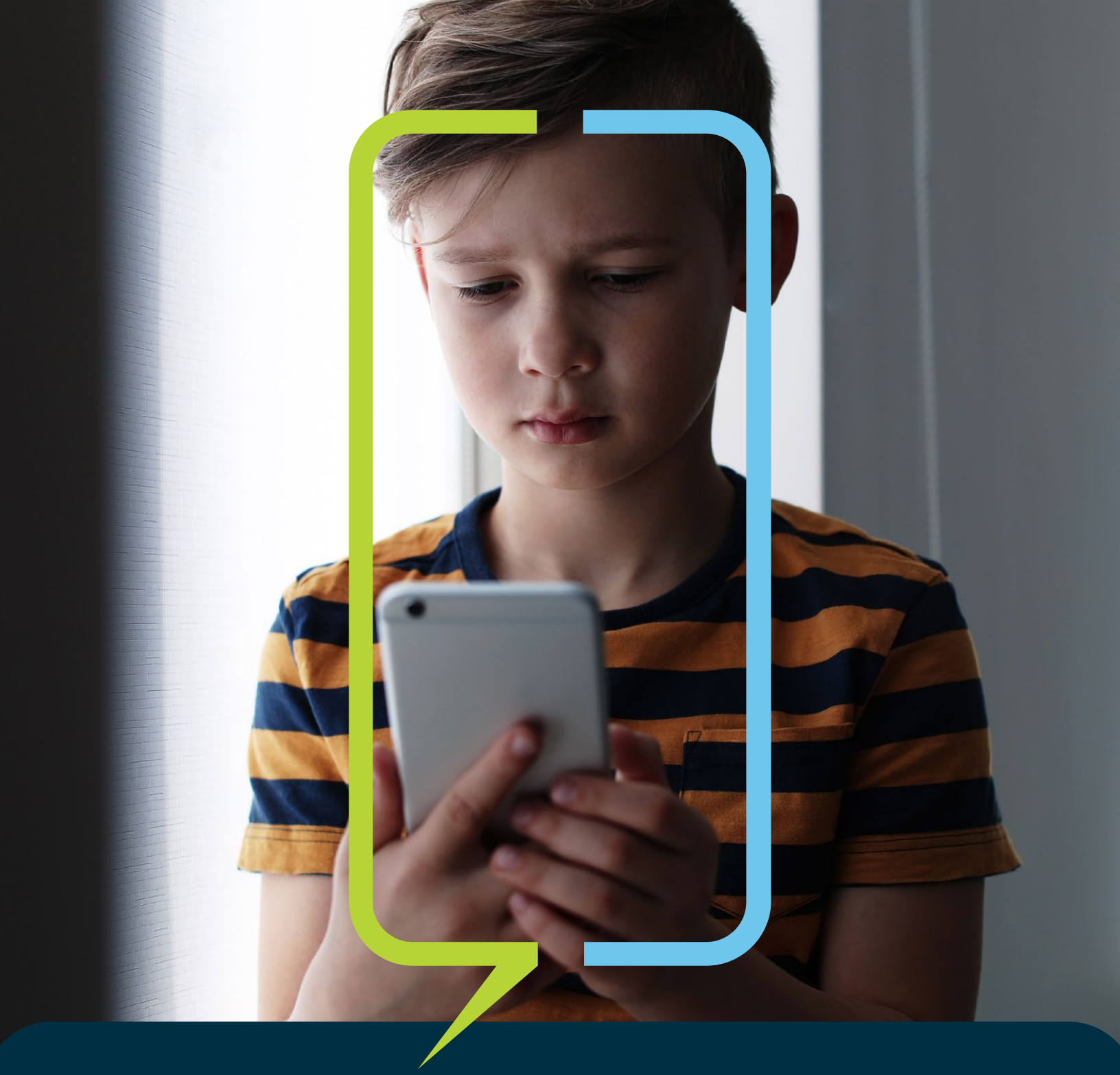

[La cyberintimidation]

Ce que vous et votre enfant devez savoir

Pour les parents et tuteurs d'enfants de 6 à 11 ans

Numéro de catalogue PS9-15/4-2021F-PDF
ISBN 978-0-660-37313-3

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Canada

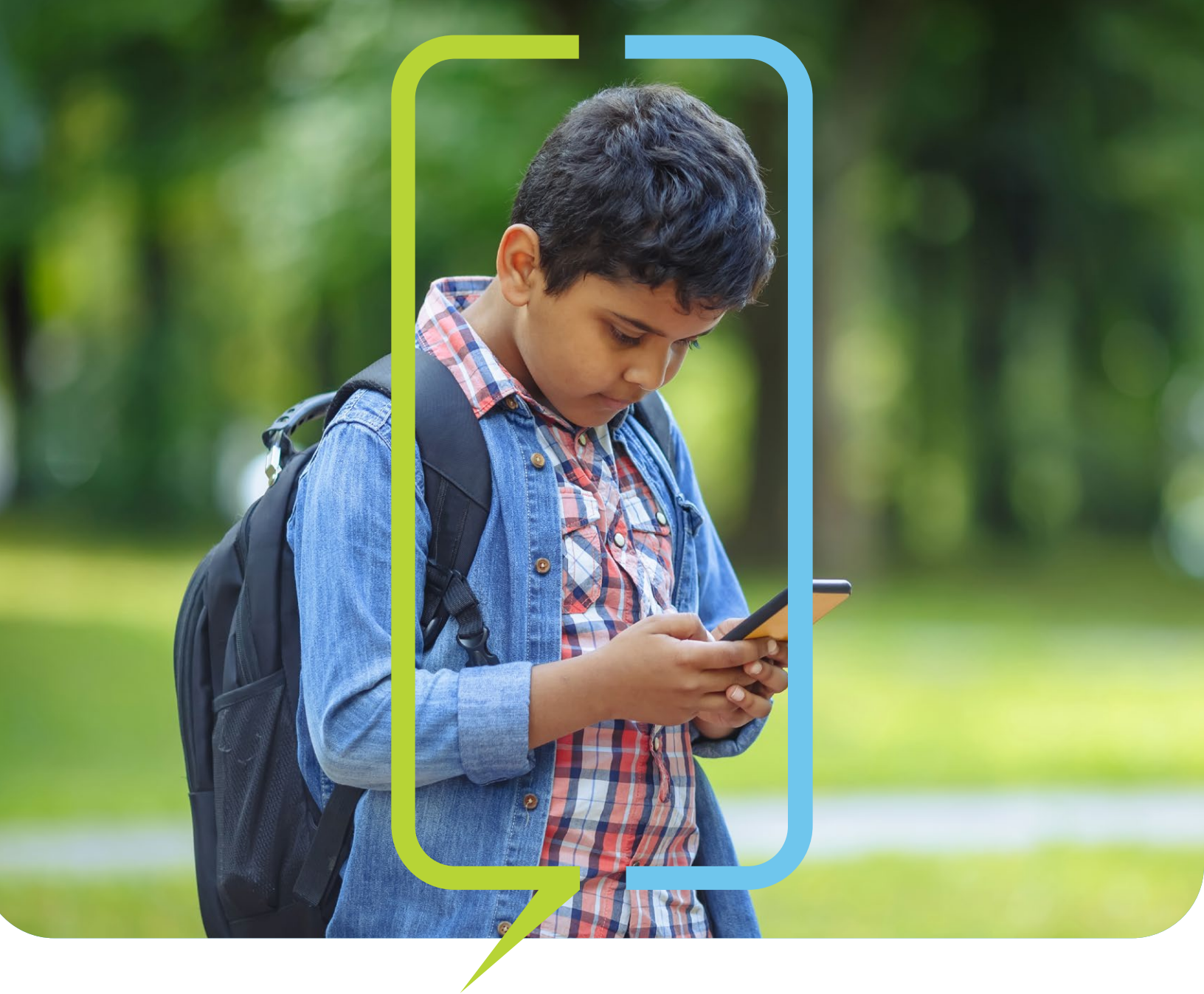

[Qu’est-ce que la cyberintimidation ?]

Les enfants passent de plus en plus de temps en ligne. Entre 6 et 8 ans, ils commencent à jouer à des jeux et à interagir avec les autres en ligne, ils utilisent des ordinateurs ou d’autres appareils à l’école et ils possèdent peut-être leur propre tablette ou d’autres appareils connectés. À 11 ans, ils communiquent de plus en plus avec leurs amis en ligne et se servent à tous les jours d’ordinateurs ou d’autres appareils à l’école.

À mesure qu’il devient moins protégé en ligne, votre enfant peut être victime de cyberintimidation sous forme de taquineries, de menaces ou de propos embarrassants. Vous pouvez l’aider en suivant de près ses activités en ligne, en lui apprenant à pratiquer la cybersécurité et à agir en bon citoyen numérique, et en lui faisant comprendre les conséquences de la cyberintimidation.

En savoir plus : **Canada.ca/cyberintimidation**

[Ce que votre enfant doit savoir]

Qu'il l'apprenne à l'école ou à la maison, votre enfant doit savoir que la cyberintimidation :

- Est comme toutes les autres formes d'intimidation, à la différence qu'elle se produit en ligne
- Peut se produire chaque fois qu'il interagit avec d'autres en ligne, y compris sur des plateformes de jeux, des applications et des sites Web
- Peut prendre la forme d'insultes, de blagues offensantes, de propagation de faussetés ou de choses qui doivent rester privées, de l'exclusion d'une personne ou de l'intimidation de tout un groupe envers lui
- Peut amener la victime à se sentir mal, triste ou seule
- Peut blesser les gens et compromettre les amitiés
- **Peut être arrêtée**

Près de

[3 parents sur 4]

disent que la cyberintimidation a cessé après leur intervention.

Source : *Recherche sur la sensibilisation à la cyberintimidation, Environics Research Group*, 2019.

En savoir plus : **Canada.ca/cyberintimidation**

[Ce que vous pouvez enseigner à votre enfant]

Il est important de parler à votre enfant régulièrement pour savoir ce qu'il fait en ligne et pour établir des règles de base. Pour assurer sa sécurité, vous pouvez lui montrer :

- À traiter avec respect toute personne qu'il rencontre
- À ne jamais tenir en ligne des propos qu'il ne tiendrait pas ailleurs
- Que la cyberintimidation est inacceptable et qu'elle entraîne des conséquences
- Que tout ce qu'il publie en ligne est accessible à tout le monde et donc que ses amis, ses parents, ses enseignants et ses entraîneurs peuvent y avoir accès
- Que tout ce qu'il croit mettre en ligne temporairement peut être sauvegardé et partagé par autrui
- À remettre en question ce qu'il voit en ligne, parce que des gens peuvent lui mentir ou tenter de le piéger
- À se protéger avec des mots de passe robustes et les paramètres de confidentialité
- À vous parler ou à s'adresser à un autre adulte en qui il a confiance s'il est préoccupé, confus ou s'il se sent menacé

En savoir plus : **Canada.ca/cyberintimidation**

[Si vous pensez que votre enfant est victime de cyberintimidation :]

Si vous soupçonnez que votre enfant est victime de cyberintimidation, vous pouvez l'aider. Maintenez la communication avec lui, soyez à l'affût de changements dans son comportement et soyez prêt à le soutenir et à intervenir lorsque la situation l'exige.

Quels sont les signes ?

- Il y a un changement dans le nombre d'heures qu'il passe en ligne
- Il est plus secret sur ses activités en ligne
- Il semble plus triste, frustré, impatient ou en colère que d'habitude
- Il a de la difficulté à dormir ou à manger
- Il évite ou réussit moins bien à l'école, dans des activités et dans des situations sociales
- Il peut même tenter de se faire du mal ou avoir des pensées suicidaires

[Que puis-je faire ?]

- Parlez à votre enfant de cyberintimidation
  - Écoutez calmement
  - Soutenez-le et rassurez-le
  - Informez-vous de l'ampleur de la cyberintimidation dont il est victime
  - Dites-lui de ne pas répondre aux messages de cyberintimidation
  - Demandez à votre enfant de bloquer son intimidateur et de cesser tout contact avec lui
- Documentez l'incident
- Dénoncez l'incident à l'école, aux fournisseurs de services Internet ou aux réseaux sociaux, et à la police si approprié
- Demander un soutien en matière de santé mentale

En savoir plus : **Canada.ca/cyberintimidation**

[30 %]

des jeunes affirment avoir été victimes de cyberintimidation.

Source : *Recherche sur la sensibilisation à la cyberintimidation, Environics Research Group*, 2019.

En savoir plus : **Canada.ca/cyberintimidation**

[Ressources pour les parents et tuteurs]

Pour plus de renseignements sur la cyberintimidation, vous pouvez utiliser ces ressources qui vous montreront comment protéger votre enfant :

Jeunesse, j'écoute

Service gratuit de consultation confidentielle, d'information, de référence et d'appui pour les jeunes accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Jeunessejecoute.ca
Texto : 686868
Tél. : 1-800-668-6868

AidezMoiSVP.ca

Ressource en ligne pour aider les jeunes à retirer des images à caractère sexuel d'eux-mêmes sur Internet

aidezmoisvp.ca

Cyberaide.ca

La centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet.

cyberaide.ca

Espace mieux-être Canada

Pour obtenir du soutien en matière de santé mentale, textez le **741741** ou rendez-vous à

https://ca.portal.gs/

[#NonALaCyberintimidation]

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada